

Il y a aussi lieu de noter, à ce propos, la manière dont les sociétés pétrolières multinationales fonctionnent aux États-Unis; par exemple, des accusations ont été portées contre des sociétés américaines pour avoir escroqué des milliards de dollars aux consommateurs américains. L'enquête massive se concentre sur la montée en flèche des prix au moment de l'embargo arabe sur le pétrole et sur les pratiques frauduleuses. Je le répète, on aurait fait payer des milliards de dollars en trop aux consommateurs américains.

C'est auprès de ces mêmes compagnies que le gouvernement s'informe lors qu'il élabore des politiques d'offre et de prix du pétrole au Canada. En fait, ou a récemment révélé que Esso Impérial a versé près de \$235,000 à la caisse électorale des partis politiques canadiens. Je peux assurer à la Chambre que le nouveau parti démocratique n'a pas reçu un traître cent, et n'en aurait pas accepté de toute façon. Il ne reste donc que deux partis au Canada à bénéficier des largesses des compagnies pétrolières multinationales, en ce cas particulier, la Exxon, ou Imperial Oil.

Je me demande pourquoi elle donne de pareilles sommes, monsieur l'Orateur. Je crois que nous avons vu pourquoi. Des rapports publiés à Washington expliquent pourquoi ces sociétés contribuent à la caisse des partis politiques de pays comme la Corée du Sud et le Chili. C'est qu'ils veulent en retour des faveurs, une protection et cela fait partie de leur façon de travailler en coulisse pour le bénéfice de leurs actionnaires.

M. Beatty: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je suis toujours ravi d'entendre les théories économiques du député de Nickel Belt (M. Rodriguez), mais je crois que nous sommes censés discuter de la proposition du gouvernement d'imposer une taxe d'accise sur l'essence. Le député expliquerait-il la pertinence de ces propos à la proposition du ministre des Finances (M. Turner)?

M. Rodriguez: Monsieur l'Orateur, j'espérais qu'un conservateur ou un libéral me poserait cette question. Il est bien évident que la politique de l'autruche doit cesser, qu'il faut voir la situation telle qu'elle est. Mon honorable ami doit se rendre compte que quand le gouvernement adopte des lois qui écrasent la classe ouvrière, on se demande pourquoi. La raison en est assez évidente et j'y viendrai dans une minute.

Le ministre n'a aucune raison de présenter un projet de loi aussi rétrograde qui pèsera lourdement sur une certaine catégorie de personnes. Je souligne que le ministre obère effectivement les travailleurs canadiens par suite d'une décision fondée sur la confiance accordée aux sociétés pétrolières multinationales qui, comme je m'efforce de le démontrer, ont dupé par le passé et continuent de duper les Canadiens. Je signale que nous ne pouvons pas continuer à voler les Canadiens. C'est sur ces sociétés que nous devons compter pour assurer nos réserves futures de pétrole et pour trouver des solutions en vue d'être autonomes dans ce domaine. C'est comme si nous demandions à la pègre au lieu de la police de protéger la société.

Cette taxe n'est nullement progressiste. Elle est très rétrograde, car elle frappe très durement un certain secteur de la population. Le ministre représente une belle circonscription urbaine, d'Ottawa et non Nickel Belt, circonscription d'environ 170 milles de long se composant de localités minuscules. Les gens doivent parcourir 40 ou 50 milles pour se rendre au travail. Dans ma région, la plupart des gens travaillent à Falconbridge ou à International Nickel. Nous ne pouvons certes pas transporter les fondries dans leur localité. Ils doivent utiliser leur voiture tous

Taxe d'accise—Loi

les jours pour se rendre à leur travail. Certains doivent parcourir 120 milles par jour.

● (1630)

Ils ne peuvent habiter plus près de leur lieu de travail, parce qu'ils n'ont pas les moyens de vivre en ville. Un terrain viabilisé de 55 pieds de largeur sur 120 pieds de profondeur dans la ville de Sudbury se vend aujourd'hui de \$15,000 à \$60,000, selon le quartier. Le prix minimum pour un tel terrain est \$15,000 et un travailleur moyen ne peut absolument pas acheter un terrain de \$15,000 et y faire construire une maison de \$20,000. Donc, les prix ne leur permettent pas de vivre en ville. Ces gens déménagent dans les petites localités avoisinant les villes où le prix des terrains est moindre qu'en ville.

Or, le ministre impose à ces gens une taxe de 10c. le gallon d'essence. Même s'ils voyagent en groupe, et ils le font, ils ne peuvent réclamer les frais d'essence, y compris cette taxe d'accise. Pour se rendre au travail, ils doivent utiliser leur voiture de la même manière que le médecin dans l'exercice de sa profession. Ils se servent de leur voiture aux mêmes fins, mais le médecin peut réclamer une déduction pour cette taxe de 10c. le gallon tandis que le travailleur ne le peut pas.

J'ai reçu de nombreuses lettres de mes mandants à ce sujet. Le ministre ne s'en inquiète peut-être pas, mais il le devrait. Il écoute peut-être tous ses conseillers à l'intérieur du ministère, mais n'oublions pas que ces conseillers touchent un traitement de \$50,000 à \$60,000 par année et qu'ils ont les moyens de payer cette hausse de prix. Les travailleurs comptent sur leurs députés pour dire au ministre comment cette taxe les touche, mais le ministre ne nous écoute pas. Il a présenté ce bill qui prévoit d'imposer une taxe régressive de 10c. le gallon à la classe ouvrière du pays.

Cette taxe a déjà été décrite ici même comme une taxe extrêmement pénible et c'est aussi à mon avis. Par exemple, les gens de ma circonscription nord-ontarienne qui travaillent pour la compagnie INCO gagnent en moyenne \$8,600 par année. Ils doivent chauffer leurs maisons plus longtemps l'hiver, soit de la mi-octobre jusqu'au mois de mai. Ils doivent parcourir de plus grandes distances pour se rendre au travail. Il n'est pas étonnant qu'ils ne soient pas disposés à accepter les maigres salaires que leur offrent les compagnies pour lesquelles ils travaillent. On ne doit pas s'étonner non plus de voir que les travailleurs de la construction dans le nord ontarien se préparent en ce moment à débrayer parce qu'en fait ce genre de hausse force les travailleurs à adopter une attitude très agressive afin de pouvoir survivre.

Et c'est ce même ministre qui a parcouru tout le pays prônant le contrôle des salaires. Il faut vraiment avoir du front pour agir ainsi. La classe ouvrière ne cesse de payer, et c'est la même classe ouvrière qui sera de nouveau appelée à payer par suite du bill que le gouvernement entend présenter touchant l'assurance-chômage. C'est la classe ouvrière qui devra payer pour ceux qui ne travaillent pas. Voilà une façon très brutale de répartir les taxes dans notre pays. Cette mesure n'est pas progressiste, elle est régressive. La deuxième raison que le ministre invoque dans son budget pour cette hausse de 10c. se trouve à la page 2 de son discours où il déclare: